



CONVENTION POUR DECLARARTION TEMPORAIRE D'EXPLOITATION DE TERRAINS NECESSAIRES AUX TRAVAUX DE LA RD 419 -DEVIATION DE BALLERSDORF

Les soussignés,

Monsieur Marc BUCHERT Président du Syndicat Mixte de l'Aérodrome de MULHOUSE-HABSHEIM 5 rue de l'Etang - 68390 SAUSHEIM

Propriétaire de la parcelle cadastrée sous :

Commune de Rixheim

Section	Numéro	Lieudit	Surface	Nature	Nom du Propriétaire
			(en are)		
AT	0133	Ringelweg	1 845.74	terre	Syndicat Mixte de l'Aérodrome de
		und bock			MULHOUSE-HABSHEIM

Madame Brigitte KLINKERT, Présidente du Conseil départemental du Haut-Rhin 100 avenue d'Alsace – 68000 COLMAR

Et

Monsieur Mathieu LEY, GAEC des Rivières 57 rue de Cernay 68210 GOMMERSDORF

Déclare par les présentes :

1) Accepter que Monsieur Mathieu LEY, agissant pour le GAEC DES RIVIERES, déclare au titre de l'année 2020, la parcelle identifiée ci-dessous :

Commune de RIXHEIM

Section	Numéro	Lieudit	Surface	Nature	Nom du Propriétaire
			(en are)		
AT	0133	Ringelweg und	198.78	terre	Syndicat Mixte de l'Aérodrome de
		bock			MULHOUSE-HABSHEIM

De plus, M. Mathieu LEY s'engage à ne pas intervenir sur cette parcelle, ni percevoir d'indemnités pour les dommages résultant de l'occupation temporaire de ces terrains qui sont nécessaires à la réalisation des travaux de la déviation de la RD 419 sur le territoire de la commune de BALLERSDORF.

2) S'engager à n'exercer contre toutes les autres différentes parties présentes, aucune action ou recours qui trouverait son origine dans le cadre des travaux visés ci-dessus.

Fait en trois exemplaires à RIXHEIM, le

Le Président du Syndicat Mixte de l'Aérodrome de MULHOUSE-HABSHEIM

La Présidente du Conseil départemental du Haut-Rhin

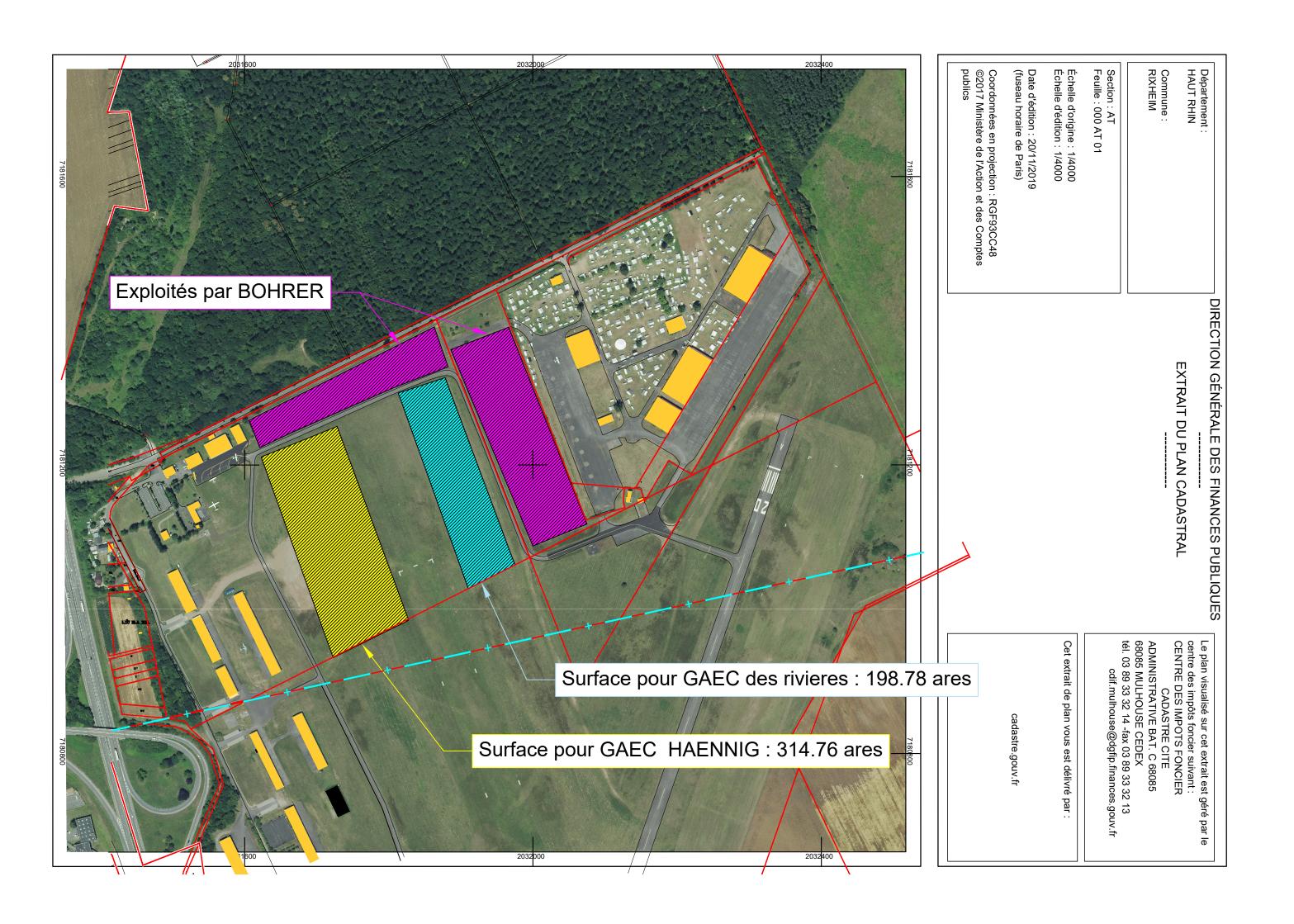
Marc BUCHERT

Brigitte KLINKERT

L'exploitant

LE GAEC des Rivières Le Représentant

Mathieu LEY







CONVENTION POUR DECLARARTION TEMPORAIRE D'EXPLOITATION DE TERRAINS NECESSAIRES AUX TRAVAUX DE LA RD 419 -DEVIATION DE BALLERSDORF

Les soussignés,

Monsieur Marc BUCHERT Président du Syndicat Mixte de l'Aérodrome de MULHOUSE - HABSHEIM 5 rue de l'Etang - 68390 SAUSHEIM

Propriétaire de la parcelle cadastrée sous :

Commune de Rixheim

Section	Numéro	Lieudit	Surface	Nature	Nom du Propriétaire
			(en are)		
AT	0133	Ringelweg	1 845.74	Terre	Syndicat Mixte de l'Aérodrome de
		und bock			MULHOUSE-HABSHEIM

Madame Brigitte KLINKERT, Présidente du Conseil départemental du Haut-Rhin 100 avenue d'Alsace – 68000 COLMAR

Et

Monsieur Jean-Luc HAENNIG, Gérant du GAEC HAENNIG JEAN-LUC 42 rue de Cernay 68210 GOMMERSDORF

Déclare par les présentes :

1) Accepter que Monsieur Jean-Luc HAENNIG, Gérant du GAEC HAENNIG JEAN-LUC, déclare au titre de l'année 2020, la parcelle identifiée ci-dessous :

Commune de RIXHEIM

Section	Numéro	Lieudit	Surface (en are)	Nature	Nom du Propriétaire
AT	0133	Ringelweg	314.76	Terre	Syndicat Mixte de l'Aérodrome de
		und bock			MULHOUSE-HABSHEIM

De plus, M. Jean-Luc HAENNIG s'engage à ne pas intervenir sur cette parcelle, ni percevoir d'indemnités pour les dommages résultant de l'occupation temporaire de ces terrains qui sont nécessaires à la réalisation des travaux de la déviation de la RD 419 sur le territoire de la commune de BALLERSDORF.

2) S'engager à n'exercer contre toutes les autres différentes parties présentes, aucune action ou recours qui trouverait son origine dans le cadre des travaux visés ci-dessus.

Fait en trois exemplaires à RIXHEIM, le

Le Président du Syndicat Mixte de l'Aérodrome de MULHOUSE-HABSHEIM

La Présidente du Conseil départemental du Haut-Rhin

Marc BUCHERT

Brigitte KLINKERT

L'exploitant

LE GAEC HAENNIG JEAN-LUC Le Gérant

Jean-Luc HAENNIG